

VOUS ETES CONVOQUE(E) AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AMIENS

POUR VOTRE SECURITE ET CELLES DES PROFESSIONNELS QUI TRAVAILLENT AU SEIN DU PALAIS DE JUSTICE, MERCI D'APPLIQUER STRICTEMENT LE MESURES SUIVANTES LORS DE VOTRE VENUE

Avant de venir

- 1 - Prenez votre propre **stylo**
- 2 - Equipez-vous d'un **masque**
- 3 – Munissez-vous de votre **convocation**

A l'entrée du tribunal

- 4 - Présentez-vous à l'entrée du tribunal dans la file dédiée avec votre convocation **15 minutes avant l'heure indiquée sur la convocation.**
- 5 - Attendez votre tour : patientez en **respectant la distance minimale d'1m50** entre vous et la personne qui vous précède dans la file d'attente. Respectez la file d'attente et la signalisation.
- 6 - **Seules les personnes nommément convoquées seront autorisées à pénétrer dans le palais de Justice**, les accompagnateurs devant rester à l'extérieur.

Dans l'enceinte du tribunal

- 7 - **Patiencez dans la zone** qui vous sera indiquée et **limitez vos déplacements dans les couloirs, en respectant les cheminements indiqués, les marquages au sol et la signalétique.**
- 8 - **Respectez les distances** avec les autres personnes qui sont également dans les zones d'attente ou les salles d'audience
- 9 - **Ne vous attardez pas** dans le tribunal après l'audience

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades